



## Procès verbal destruction de la crème vanille

*Le 08 Novembre 2024 à 13h00 destruction de la crème vanille*

Le maire d'Aussac-Vadalle, ou son représentant désigné, constate ce jour la nécessité de procéder, à la destruction de 50 ramequins de crème dessert vanillé produite en cuisine, suite une température excessive de 19° au moment du service.

Mode d'élimination : composteur de l'école

Régine LIOT  
Adjointe au Maire

A handwritten signature in black ink that reads "R. liot".